

Décès de deux personnalités du Mouvement

C'est avec une grande tristesse que le CICR a appris le décès survenu le 24 septembre 1988 du **Général Pietro Verri**, président du Comité de Florence de la Croix-Rouge italienne et la disparition, le 16 octobre 1988, de **M. Soehanda Ijas**, co-président de la Croix-Rouge indonésienne.

Ancien vice-commandant de «l'Arma dei Carabinieri», le Général Verri s'est dévoué sans relâche à la cause de la Croix-Rouge et du droit international humanitaire. Expert dans ce domaine, membre de la délégation italienne à la Conférence diplomatique qui aboutit, en 1977, à l'adoption des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949; il fut, par ses nombreux travaux, ses traductions en italien, un grand promoteur de la diffusion du DIH dans son pays alliant avec bonheur deux grandes qualités: il connaissait parfaitement les questions théoriques que pose le droit des conflits armés et, d'autre part, il était au bénéfice d'une vaste expérience des problèmes pratiques que suscite l'application de ces règles. De même assura-t-il pendant plusieurs années la direction de cours pour la formation d'instructeurs de droit humanitaire au sein de la Croix-Rouge italienne ainsi qu'un enseignement régulier du droit des conflits armés à l'Ecole de Guerre aérienne et à l'Ecole des officiers des Carabinieri.

Il apporta une précieuse contribution aux activités de l'Institut international de droit humanitaire de San Remo, dont il était membre depuis 1972 et comme président, de 1980 à 1986, de la Commission académique sur les instructions militaires.

Le CICR a entretenu avec le Général Verri une étroite collaboration dans le domaine du droit international humanitaire. Récemment il autorisa le CICR à publier une version française de son «Dizionario di diritto internazionale dei conflitti armati», ouvrage complet et très pratique définissant les principaux concepts des deux branches du droit international que sont le *jus ad bellum* et le *jus in bello*.

*

* *

Secrétaire général de la Croix-Rouge indonésienne de 1966 à 1986, M. Soehanda Ijas contribua largement au développement de la Société nationale tant sur le plan national qu'au niveau international. Il était membre de la Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix et du groupe de travail sur la révision des Statuts de la Croix-Rouge internationale et de l'Accord CICR-Ligue. Il avait été membre de 1981 à 1986 de la Commission permanente de la Croix-Rouge.

Le CICR gardera un souvenir ému de ces grands serviteurs de la cause humanitaire.
